

feront aux enchères, l'humble soumissionnaire d'une action ne pourra pas lutter avec le soumissionnaire de la totalité.

Ce sont les gros qui mangeront les petits.

L'emprunt aurait eu un cachet populaire si au contraire on avait interdit les soumissions pour la totalité ou même pour partie, si l'on n'avait autorisé que les soumissions uniques, individuelles, comme cela s'est fait aux Etats-Unis. Il y aurait dû y avoir une clause indiquant spécialement que les soumissions multiples passeraienr après les soumissions individuelles.

Mais, dans le cas actuel, se donnera-t-on seulement la peine de considérer la soumission d'un pauvre diable à côté d'une viagtaine d'institutions qui soumissionneront pour la totalité. ?

Mais il y a un autre point plus grave.

Pourquoi avoir fait cet emprunt à 4 p.c.

L'emprunt de trois millions qui fait tant de bruit s'est fait à 3½ p.c. au pair environ.

Par conséquent, un emprunt à 4 p.c. devra produire \$108 ou \$110 par cent piastres d'action.

N'est-ce pas là un truc pour écarter le souscripteur individuel, l'homme du peuple, l'ouvrier.

Quel est celui à qui vous ferez offrir \$110 pour obtenir de la ville une reconnaissance de \$100.

Ceux qui ont préparé l'emprunt et voulaient écarter la petite épargne savaient parfaitement qu'il ne se trouverait personne pour souscrire dans ces conditions.

On dira peut-être que c'est stupide, que du 3½ p.c. au pair est aussi cher que du 4 p.c. à \$110.

Nous ne vions pas cela ; nous prenons le fait brutal, tel qu'il est, avec toutes ses conséquences et nous disons : on ne trouvera personne pour souscrire.

Et c'est ce que l'on cherche.

Après cela, quand nous demanderons une autre fois d'essayer de l'emprunt populaire, ou nous répondra :

Comment, mais on en a mis un sur le marché de \$222,000 et personne n'a souscrit ; qu'est-ce que vous voulez faire d'un gros emprunt.

C'est l'artifice que nous voulons dénoncer.

Que le comité des financea s'il est sincère rappelle ses annonces et prescrive :

1o. Que le taux de l'intérêt sera 3 ½ p.c.

2o. Que les souscriptions individuelles seront seules reçues.

Et il verra si les Canadiens souscriront.

BANCO.

## A BEAU MENTIR....

Vous connaissez le proverbe; inutile d'aller plus loin.

Il me tombe un article du *Républicain de la Haute Loire*, un journal imprimé au Puy, qui nous donne un échantillon des blagues qu'un Français peut faire avaler à ses compatriotes et combien il est facile de faire des héros à bon marché.

Son nom est Gallot, paraît-il, et l'introduction de l'article en question vous donnera une idée du ton général.

Evidemment, l'auteur de l'article a une notion très vague de la géographie des lieux qu'il indique.

En effet, il est assez difficile de songer comment il aurait pu normalement passer de St Louis à Vancouver et de San Francisco à Chicago en côtoyant les Rocheuses sans encore les franchir ?

Mais nous ne sommes pas au bout de nos surprises :

" Vous devinez qu'au cours de ces multiples pérégrinations, Gallot n'enrichit point les compagnies de chemins de fer américaines. Usant toujours du même moyen de locomotion (ses jambes), il coucha tantôt sur le sol battu des sentiers, tantôt dans les fourrés inextricables des forêts vierges, ou sous les vigwans des Indiens, auxquels sa vigueur et son audace inspiraient la plus grande admiration.

" Gallot est né gamin de Paris, et gamin de Paris il est resté. L'œil vif, le visage énergique, le sourire toujours gouailleur, il possède à un très grand degré ces qualités qui font du Français en général et du Parisien en particulier, ces soldats " un peu forte tête " qui souffrent en riant